

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DU LYCÉE ALEXANDRE DUMAS

Lycée Français de l'Étranger en République d'Haïti

Rue Marcadiou, Bourdon, B.P. 2213 PORT-AU-PRINCE

TEL : (509) 245-61-39 / FAX : (509) 245-63-42

Cour élec : secretariatdumas@gmail.com

006/APE/2015-2016/BNM-

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Association des Parents d'Élèves du Lycée Alexandre Dumas Mercredi 3 juin 2015

Début de séance : 16h30

Fin de séance : 18h30

Présents :

- **Membres du CA de l'APE**: Béatrice Mevs, Sylvain Ngamy, Marie Pierre, Mélissa Blanchard, Katia Dumas, Françoise Behrmann, Niska Lamarre, Bianka Stecher
- **Administration du LAD** : Balbine Ollier, proviseure; Christophe Iborra, directeur du primaire; Yann Maille, DAF
- **Parents** : 36 familles présentes ou représentées, ce qui correspond à 65 élèves
- **Excusés** : Bérénice Baussan,

A 15h00, le quorum n'étant pas constitué, la réunion est reportée à l'heure suivante, conformément aux statuts.

La réunion de l'Assemblée débute à 16h30.

Ordre du jour :

1. Accueil et propos de bienvenue
2. Rapport d'activités
2. Rapport financier pour l'exercice clos le 31 décembre 2014
3. Rapport des commissaires aux comptes
4. Vote du quitus aux administrateurs
5. Renouvellement du tiers des membres du conseil d'administration
6. Questions d'intérêt général

Madame Béatrice Mevs remercie les parents pour leur présence et donne les différents points de l'ordre du jour de cette Assemblée Générale.

1- Rapport d'activités

Le rapport d'activités est présenté par Béatrice Nadal Mevs, Présidente de l'APE.

Elle remercie l'ensemble des membres du CA, ainsi que tous les parents qui se sont, de différentes manières, impliqués cette année dans la vie du lycée.

- Madame Nadal Mevs fait un bref rappel des différentes actions qui ont été conduites au cours de cette année scolaire à travers le travail des commissions :

► Commissions finance et commission travaux (animées par Bérénice Baussan et Françoise Berhmann) :

Le travail essentiel de cette commission a consisté à poursuivre le processus de mobilisation autour du plan quinquennal pour les travaux de réhabilitation du LAD.

Un appel d'offre a été lancé, 17 dossiers ont été déposés.

La commission d'appel d'offre chargée de sélectionner les 5 firmes qui vont concourir pour le marché de Maitrise d'œuvre pour la rénovation et la réhabilitation du Lycée Alexandre Dumas s'est réunie le 24 mars 2015. (composition de la commission: présidente APE, représentant de l'ambassade de France, proviseure, directeur du primaire, 2 membres du CA de l'APE, deux autres représentants des parents d'élèves, 2 représentants des professeurs, un représentant du personnel). Les 5 dossiers ont été retenus. Puis 1 candidat s'est retiré.

Les 4 esquisses de projet (APS, avant projet sommaire) doivent être présentées avant le 15 juin.

Autre action concernant la commission travaux : 2 nouvelles salles de classes vont être aménagées au cours de l'été en maternelle.

► Commissions communication levée de fonds (animées par Katia Dumas pour Communication et Bianka Stecher pour Levée de Fonds) : adoption d'un nouveau logo / action d'intégration des nouveaux parents avec en particulier l'élaboration d'un livret d'accueil / rencontre des parents délégués / mise en place d'une permanence d'accueil le premier jeudi de chaque mois pour les parents qui souhaitent rencontrer les membres du CA / organisation de la journée familiale Ladnaval, d'une journée sportive foot pour CM2 / organisation de différentes manifestations inter écoles comme défi Haïti, Concours de Plaidoiries...

Volonté constante d'améliorer la communication au sein de la communauté scolaire et de renforcer le sentiment d'appartenance à l'établissement.

► Commission santé / citoyenneté (animée par Marie Pierre) : concrétisation de la convention de partenariat avec l'hôpital du Canapé-Vert pour les situations d'urgence médicale / actions entreprises par la psychologue scolaire pour une meilleure intégration des nouveaux et pour lutter contre le harcèlement scolaire / démarches auprès de la Croix-Rouge pour mettre en place des formations aux premiers secours.

► Commission ressources humaines (animé par Béatrice Nadal Mevs): rencontres régulières avec l'APELAD / participation aux CTRL

- Pour terminer, la Présidente rappelle à l'Assemblée que Monsieur Iborra va quitter l'établissement en juillet.

Elle remercie Monsieur Iborra qui est arrivée en septembre 2010 et qui a travaillé pendant 5 ans comme directeur du primaire. Elle rappelle les différentes actions qui ont été initiées sous son impulsion et le remercie chaleureusement pour son engagement et son travail au niveau de l'école primaire.

Elle remercie également les enseignants qui vont quitter le LAD cette année et qui se sont fortement impliqués dans l'établissement au cours de ces dernières années.

2- Rapport financier pour l'exercice clos au 31 décembre 2014

Madame Mélissa Blanchard, Trésorière Adjointe du CA de l'APE, présente le rapport financier.

Les recettes arrêtées au 31/12/2014 s'élèvent à \$ 4 256 713,75

Les charges arrêtées au 31/12/2014 s'élèvent à \$ 3 967 111, 85

L'exécution du budget est la suivante :

◎ Charges :

- Service général

- ▀ Les dépenses de fonctionnement hors chapitres spéciaux sont arrêtées à \$ 3 454 447,08

- **Chapitres spéciaux** (projet d'établissement, centre d'examen, formation continue, voyages scolaires, activités péri éducatives)

- ▀ Les dépenses de fonctionnement chapitres spéciaux sont arrêtées à \$ 394 003,92

- **Dépenses en capital**

- ▀ Les dépenses en capital sont arrêtées à \$ 118 660,85 (agencement et aménagement des espaces élèves / remboursement de l'emprunt)

La répartition des dépenses est la suivante :

- 60% pour les salaires et honoraires
- 28% pour le fonctionnement
- 9% pour les amortissements
- 3% pour les dépenses en capital

◎ Produits

- Recettes de fonctionnement:

- ▀ Les recettes de fonctionnement hors chapitres spéciaux sont arrêtées à \$ 4 025 008,20

- Recettes chapitres spéciaux

- ▀ Les recettes de fonctionnement chapitres spéciaux sont arrêtées à \$ 231 705,55

Les recettes proviennent :

- des usagers pour 97,24%
- des subventions de l'état français pour 2,38%
- divers pour 0,37%

Il est rappelé que la subvention indirecte de l'État Français, par la prise en charge de 15 expatriés et 7 résidents, représente, pour cette année 2014, la somme de \$ 3 158 066,41 soit \$ 4 320 par élève.

Calcul du résultat de l'exercice 2014 :

Total recettes de fonctionnement : \$ 4 256 713,75

Total dépenses : \$ 3 848 451,00 (3 967 111, 85 - 118 660,85)

Soit un résultat positif de l'exercice 2014 de \$ 408 262,75

Réserves de l'établissement:

Classe 5 (banques)=débit classe 5	\$ 2 787 256,67
Créances d'exploitation=débit classe 4	\$ 288 662,79
Engagements en cours + crédit classe 4	\$ -505 738,17

	\$ 2 570 181,29

3 - Rapport des commissaires aux comptes

Le but du travail des Commissaires aux comptes est de faire un contrôle de la validité des dépenses réalisées et de vérifier les justificatifs.

Les deux Commissaires aux comptes élus lors de l'AG de décembre 2014, présentent le rapport de vérification.

Ils précisent que la vérification a été effectuée conformément aux normes décrites dans le guide de gestion des établissements scolaires français conventionnés émis par l'AEFE.

Cette vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis.

Pour conclure, les commissaires aux comptes confirment l'exactitude des états financiers pour l'exercice 2014.

4 – Vote du quitus aux administrateurs

Le vote se déroule à bulletin secret. Les résultats sont les suivants :

Oui	: 57 voix
Non	: 2 voix
Abstention	: 1 voix

Le quitus est donc accordé aux administrateurs.

5- Élection des nouveaux membres du conseil d'administration

Trois personnes arrivent au terme de leurs mandats en tant qu'Administrateurs. Il s'agit de Sylvain NGAMY, Françoise BEHRMANN et Niska LAMARRE.

Les personnes suivantes se présentent :

Françoise Behrmann
Françoise Gonzales
Stéphanie Lebrun
Sylvain Ngamy
Steven Rault

Le vote se déroule à bulletin secret. Les résultats sont les suivants :

Sylvain NGAMY	: 57 voix
Françoise BEHRMANN	: 42 voix
Françoise GONZALES	: 41 voix
Steven RAULT	: 27 voix
Stéphanie LEBRUN	: 22 voix

Sont élus pour un mandat de trois ans : Sylvain NGAMY, Françoise BEHRMANN et Françoise GONZALES

6- Questions d'intérêt général

- Un parent intervient pour souligner l'insuffisance de communication au sein du LAD et demande s'il ne serait pas possible de solliciter l'appui d'une firme spécialisée pour construire un plan de communication pour le lycée.

La proposition va être étudiée.

- Un parent relève tout l'intérêt du système de Pronote pour les parents et demande à ce que celui-ci puisse être pérennisé.

-Un autre parent relate l'attente importante qu'il y a à la caisse lors des derniers jours de paiement des frais de scolarité et demande s'il ne serait pas possible d'étendre les plages d'ouverture de la caisse pendant la semaine au cours de laquelle les parents viennent payer.

La Direction informe que l'année prochaine il sera possible de payer par virement bancaire.

- Enfin un parent dont l'enfant termine sa scolarité au LAD cette année tient à faire part de son expérience en tant que parent déléguée. Elle regrette que l'approche pédagogique au lycée n'encourage pas suffisamment les élèves et valorise très peu les compétences et les succès des enfants.

Elle exprime son étonnement et sa déception de voir comment en conseil de classe par exemple le corps enseignant relève essentiellement les manquements ou insuffisances des enfants et soulignent très rarement les qualités et les progrès des élèves. Elle précise par ailleurs que les situations personnelles souvent douloureuses de certains élèves ne sont pas suffisamment prises en compte et les enfants concernés pas suffisamment accompagnés. Les élèves sont alors découragés, démotivés et les résultats scolaires insatisfaisants.

La proviseure intervient pour dire que les méthodes pédagogiques sont en train d'évoluer dans le système éducatif français et que la nouvelle équipe d'enseignants du LAD va dans le sens de cette approche différente s'appuyant plus sur les compétences et les capacités des élèves que sur leurs manquements. Les choses vont évoluer mais il faut du temps.

L'ordre du jour étant épuisé, la rencontre prend fin à 18h30.